



**SUR SITE EN EUROPE (Genève, Lisboa)**

**Cahier des charges imposé pour achat diamants bruts**

Tout client avec signatures prestigieuses triple A.A.A :

- Une simple L.O.I suffit pour leur faire confiance,

Une entreprise ou un client ne pouvant prétendre au triple A.A.A

- LOI + instrument bancaires (MT 760 SBLC) obligatoire + photocopie du passeport.

Des prix préférentiels vous seront appliqués sur contrat de long court (plus de 11 mois)

**Un minimum de 3000 carats** est requis pour un déplacement **Genève ou Lisboa.**

Nos manifestes sont envoyés datés et signés avec en tête de Agebat Véox

- Agebat Véox envoie une photo des diamants,

L'acquéreur au reçu des documents envoie une **L.O.I** conforme

Signe le contrat de non contournement ou **NCNDA**

- Agébat Véox et L'acquéreur fixe le lieu et la date du **TTM**

Rendez-vous au **T.T.M**, l'acquéreur présente sa preuve de fonds au vendeur dûment habilité.

- Agébat Véox présente les diamants.
- Expertise en présence du gemmologue, Si aucun problème et accord des parties paiement par **MT103 SWIFT TT** ou paiement de compte à compte.
- Paiement des différents mandataires.
- Remise des documents et certificat des diamants

